



URBANISME
AMÉNAGEMENT
ENVIRONNEMENT

www.eolurba.fr

Parc d'Activités de Iaroiseau
8 rue Ella Maillart
BP 30185 56005 Vannes cedex
Tél. 02 97 47 23 90

contact@eolurba.fr

DELIMITATION DE ZONE HUMIDE

*Réalisée en application des critères de l'arrêté du 24 Juin 2008,
modifié par arrêté du 1^{er} Octobre 2009.*

Secteur Castel

**Parcelles section AL n°207, 17, 16, 15, 14, 160,
363, 365, 367, 8, 159, 316, 162, 164, 238, 279,
276, 281, 280, 284, 194, 165**

Chemin de Chauchir

à LE TOUR-DU-PARC (56)

Octobre 2024 - 24V0646

Maître d'ouvrage et demandeur :
COMMUNE LE TOUR-DU-PARC
1 Rue de la Mairie
56370 LE TOUR-DU-PARC

Sommaire

SOMMAIRE	2
1. CONTEXTE DE L'ÉTUDE	3
1.1. OBJET DE L'ÉTUDE	3
1.2. LOCALISATION DE LA ZONE D'ÉTUDE	3
2. DESCRIPTION DU SITE	4
2.1. OCCUPATION DU SOL ET ENVIRONNEMENT	4
2.2. FONCTIONNEMENT HYDROLOGIQUE	5
3. IDENTIFICATION IN SITU	6
3.1. CRITERE BOTANIQUE	6
3.1. CRITERE PEDOLOGIQUE	8
4. DELIMITATION RETENUE	11
5. ANNEXES	12

1. Contexte de l'étude

1.1. Objet de l'étude

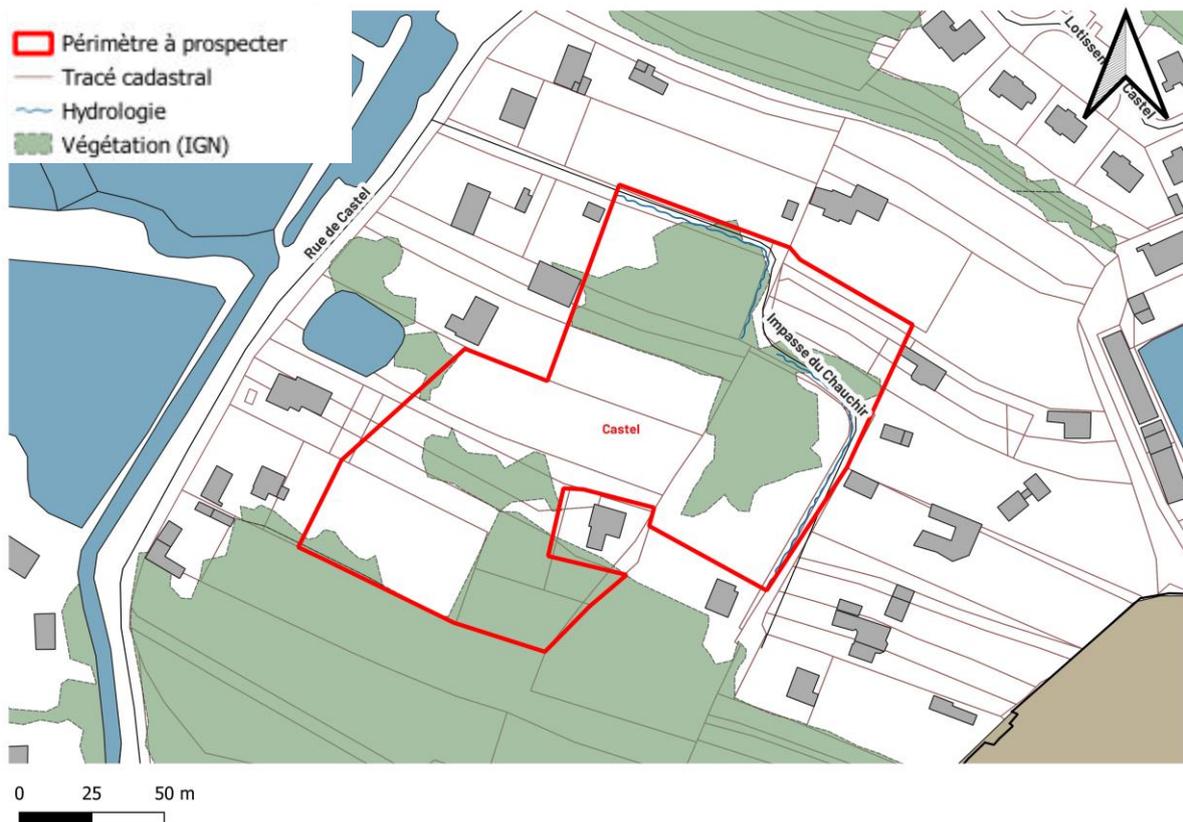
Le présent rapport a pour objet de vérifier la présence de zones humides sur les parcelles section AL n°207, 17, 16, 15, 14, 160, 363, 365, 367, 8, 159, 316, 162, 164, 238, 279, 276, 281, 280, 284, 194, 165, situées entre la Chemin de Chauchir, dans le centre-bourg de la commune du TOUR-DU-PARC (56).

Aucune zone humide n'a été identifiée au PLU sur ce secteur. Il conviendra de confirmer ou d'infirmer cette situation et, le cas échéant faire une délimitation précise des zones humides détectées.

La méthodologie employée est décrite au travers du document spécifique tenant lieu d'introduction à cette étude.

1.2. Localisation de la zone d'étude

La zone d'étude couvre 1,7 ha à l'Est de la commune.



Localisation des secteurs Castel au niveau local (Fond de plan : BD TOPO®, IGN)

2. Description du site

2.1. Occupation du sol et environnement

Le site d'étude correspond à des prairies et jardins situés au sein d'un tissu résidentiel lâche, sur la pointe de Pencadenic. Des fossés placés en accompagnement de voirie longent le Chemin de Chauchir.



Site d'étude Castel vu depuis le Chemin de Chauchir (octobre 2024)



Site d'étude Castel vu depuis le Chemin de Chauchir (octobre 2024)



Plan d'eau situé aux abords de la Rue de Castel (octobre 2024)

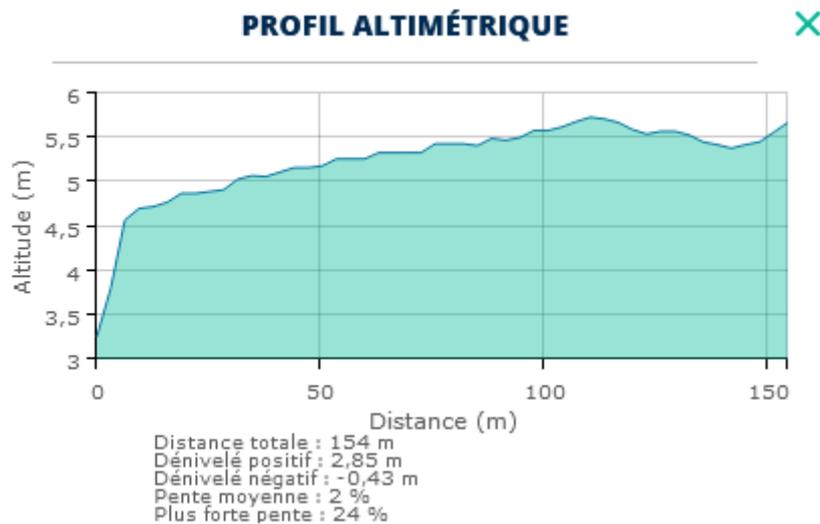
2.2. Fonctionnement hydrologique

Le secteur Castel est à proximité directe de la cote à environ 110 m du littoral coté rivière de Pénerf, et à moins de 70 m des Marais de Bourgogne s'étendant à l'Ouest.

Le site Castel présente une pente légère (environ 2%) du Sud-Est au Nord-Ouest. Les eaux de ruissellement tendent à s'infiltrer ou rejoignent le plan d'eau situé rue de Castel. Au moment des relevés pédologiques d'Octobre, les fossés n'étaient pas en eau.

On note la présence d'un puits et d'un plan d'eau en partie Ouest du site, attestant d'une proximité de la nappe.

Les propriétaires de la partie Est du site mentionnent la présence passée d'une peupleraie (essences appréciant particulièrement la présence d'eau, et souvent plantée en accompagnement de cours d'eau) au droit d'emprises aujourd'hui remblayées.



Profil altimétrique Sud-Est/Nord-Ouest du secteur de Castel

3. Identification in situ

3.1. Critère botanique

Le site d'étude était, lors des visites de terrain menées en 2024, subdivisé en prairies et jardins entretenus. La période de prospection (Juillet-Août et Octobre) est relativement propice à l'identification des espèces végétales et au relevé exhaustif de la flore hygrophile. L'entretien des emprises n'a toutefois pas permis d'apprécier pleinement l'expression spontanée de l'éventuelle flore hygrophile.

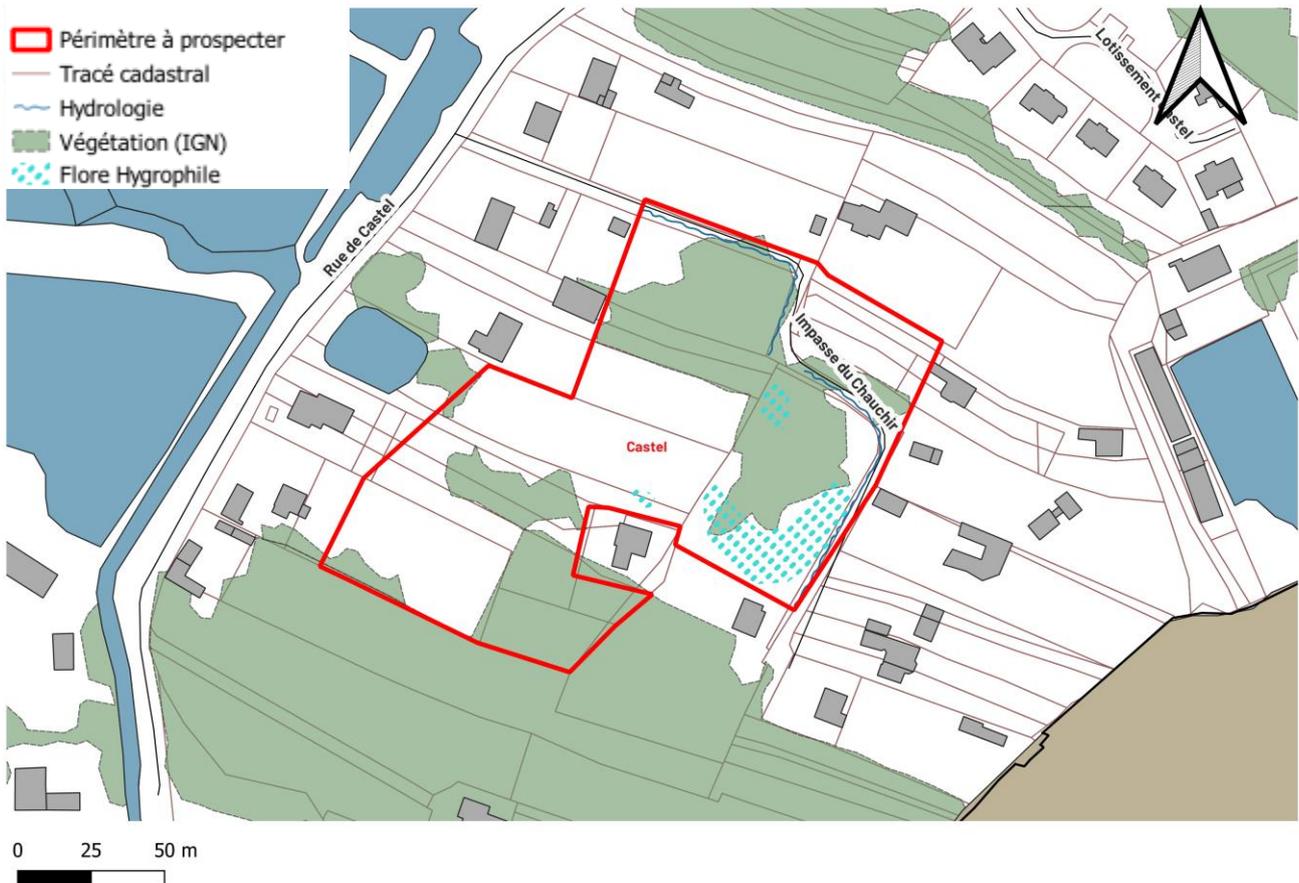
Le tableau suivant dresse la liste des essences observées sur site. On note la présence de plusieurs espèces caractéristiques de zone humide (**en bleu**) tant dans la strate herbacée qu'arbustive. Certaines essences essentiellement ornementales n'ont pu être précisément identifiées du fait des périodes de prospections (**en orange**).

En somme, 6 espèces indicatrices de zone humide (**Pulicaire dysentérique**, **Liseron des haies**, **Chiendent rampant**, **Lychnis à fleurs de coucou**, **Lotier des marais** et **Saule à oreillettes**) ont été relevées. Ces dernières ont été observées majoritairement sur la friche en partie Est du terrain, sur des emprises où elles présentent une dominance marquée. Elles s'expriment également aux abords directs du puits sur la partie Ouest du terrain.

Nom commun français	Nom latin
Morelle douce-amère	<i>Solanum dulcamaria</i>
Morelle noire	<i>Solanum nigrum</i>
Ronces sp.	<i>Rubus sp.</i>
Carotte sauvage	<i>Daucus carota</i>
Sureau noir	<i>Sambucus nigra</i>
Prunellier	<i>Prunus spinosa</i>
Centaurée jacée	<i>Centaurea jacea</i>
Arum d'Italie	<i>Arum italicum</i>
Potentille rampante	<i>Potentilla reptans</i>
Brunelle commune	<i>Prunella vulgaris</i>
Salsifis à feuilles de poireau	<i>Tragopogon porrifolius</i>
Matricaire inodore	<i>Tripleurospermum inodorum</i>
Pulicaire dysentérique	<i>Pulicaria dysenterica</i>
Lotier glabre	<i>Lotus tenuifolius</i>
Plantain lancéolé	<i>Plantago lanceolata</i>
Trèfle rouge	<i>Trifolium pratense</i>

Nom commun français	Nom latin
Trèfle rampant	<i>Trifolium repens</i>
Trèfle champêtre	<i>Trifolium campestre</i>
Épilobe à tige carrée	<i>Epilobium tetragonum</i>
Menthe pouillot	<i>Mentha pulegium</i>
Vergerette de Barcelone	<i>Erigeron sumatrensis</i>
Liseron des haies	<i>Calystegia sepium</i>
Pommier commun	<i>Malus domestica</i>
Chiendent rampant	<i>Elytrigia repens</i>
Noisetier sp.	<i>Corylus sp.</i>
Rosier sp.	<i>Rosa</i>
Saule tortueux	<i>Salix tortuosa</i>
Saule à oreillettes	<i>Salix aurita</i>
Grande oseille	<i>Rumex acetosa</i>
Dactyle aggloméré	<i>Dactylis glomerata</i>
Robinier faux-acacia	<i>Robinia pseudoacacia</i>
Chêne pédonculé	<i>Quercus pedunculatus</i>
Chêne vert	<i>Quercus ilex</i>
Avoine barbue	<i>Avena barbata</i>
Digitaire sanguine	<i>Digitaria sanguinalis</i>
Panic pied-de-coq	<i>Echinochloa crus-galli</i>
Sénéçon sp.	<i>Jacobaea sp ou Senecio sp</i>
Laïche écartée	<i>Carex divulsa</i>
Agrostide capillaire	<i>Agrostis capillaris</i>
Vesce commune	<i>Vicia sativa</i>
Luzerne lupuline	<i>Medicago lupulina</i>
Cirse des champs	<i>Cirsium arvense</i>
Oenanthe faux boucage	<i>Oenanthe pimpinelloides</i>
Lierre rampant	<i>Hedera helix</i>
Poirier sp.	<i>Pyrus sp.</i>
Bambou sp. (famille des Poaceae)	-
Picride fausse vipérine	<i>Helminthotheca echioides</i>
Vipérine de Crète	<i>Echium creticum</i>
Fenouil	<i>Foeniculum vulgare</i>
Mouron des champs	<i>Lysimachia arvensis</i>
Sison	<i>Sison amomum</i>
Grand plantain	<i>Plantago major</i>
Crépide capillaire	<i>Crepis capillaris</i>
Spourier	<i>Spergula arvensis</i>
Pavot de Californie	<i>Eschscholzia californica</i>
Bleuet	<i>Centaurea cyanus</i>
Clarkia gracieux	<i>Clarkia amoena</i>
Lin à grandes fleurs	<i>Linum grandiflorum</i>
Nigelle de Damas	<i>Nigella damascena</i>
Cosmos soufré	<i>Cosmos sulphureus</i>
Coréopsis des teinturiers	<i>Coreopsis tinctoria</i>
Cerisier	<i>Prunus sp.</i>
Ortie dioïque	<i>Urtica dioica</i>
Oxalide à larges feuilles	<i>Oxalis latifolia</i>
Gesse hérissée	<i>Lathyrus hirsutus</i>
Achillée millefeuilles	<i>Achillea millefolium</i>
Vesce à quatre graines	<i>Vicia tetrasperma</i>
Lotier corniculé	<i>Lotus corniculatus</i>
Lychnis à fleurs de coucou	<i>Lychnis flos-cuculi</i>
Lotier des marais	<i>Lotus pedunculatus</i>
Céraiste commun	<i>Cerastium fontanum</i>

Liste des essences végétales identifiées sur site en Eté-Automne 2024



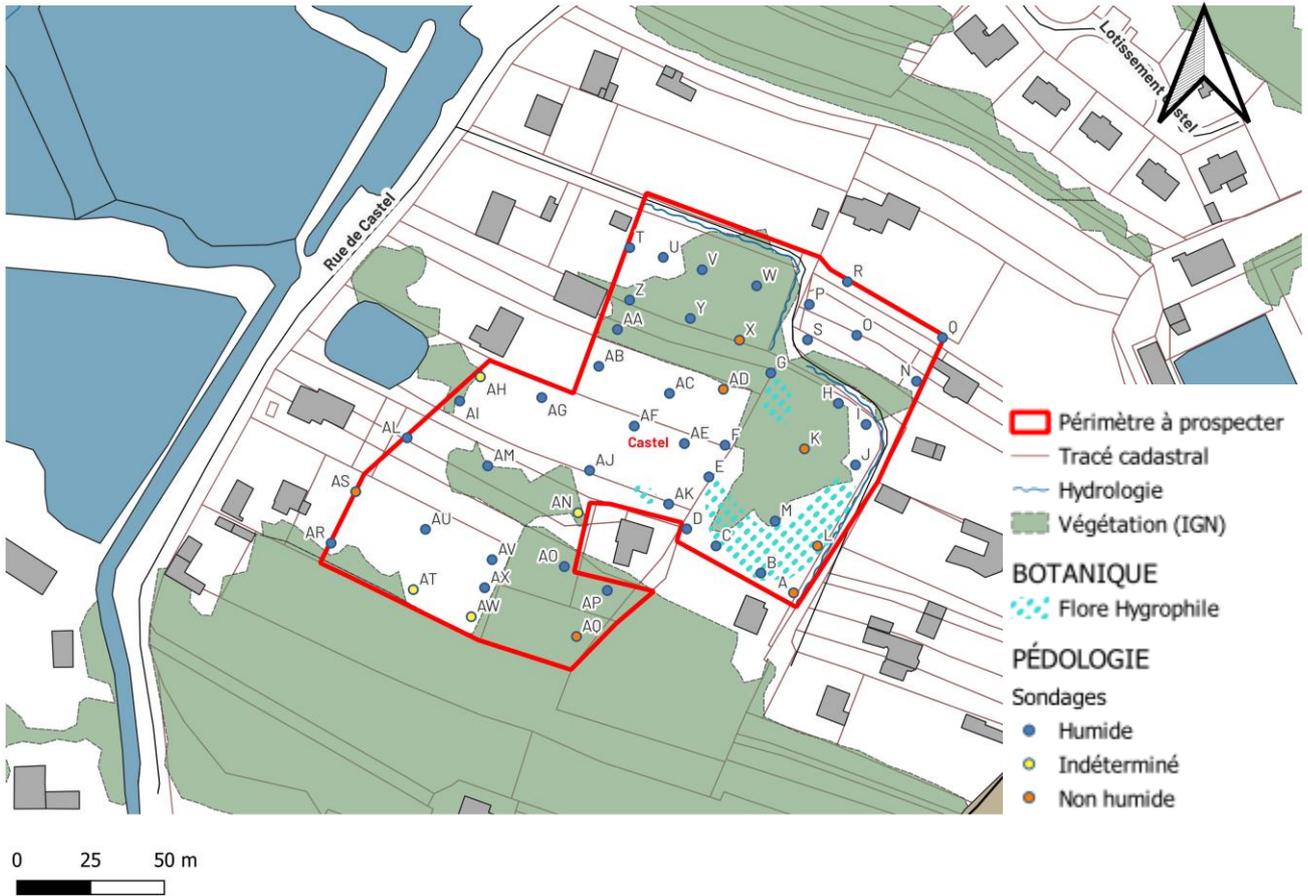
Répartition spatiale des espèces hygrophiles sur les secteurs Castel (Fond de plan : BD TOPO®, IGN)

Le seul critère floristique permet de conclure à la présence de zones humides sur la partie Est du site actuellement en friche. Des emprises plus réduites sont relevées sur la parcelle Ouest, aux abords directs du puits. L'entretien de l'essentiel des parcelles concernées ne permet toutefois pas de cerner de manière fiable l'éventuelle présence de zones humides sur la base du seul critère floristique. Il convient de compléter cette approche par des prospections pédologiques exhaustives.

3.2. Critère pédologique

Ce sont 50 sondages à la tarière manuelle qui ont été réalisés en Octobre 2024 en vue d'apprécier le gradient d'hydromorphie des sols sur une année particulièrement humide. Les sondages révèlent un sol constitué de limons plus ou moins argileux. La cartographie suivante localise les sondages pédologiques et les résultats des prospections pédologiques au regard du critère d'hydromorphie.

La cartographie suivante localise les sondages pédologiques et les résultats des prospections pédologiques au regard du critère d'hydromorphie.



Cartographie des sondages réalisés et de la flore hygrophile sur le secteur Castel

Le tableau suivant reprend l'analyse des conditions d'hydromorphie de chacun des sondages réalisés. Ainsi, 39 sondages présentent des caractéristiques pédologiques assimilables à des sols de zones humides (en gras), 3 ont un profil indéterminé et 7 se révèlent être non humides. Seule la partie située au Sud (aux abords des sondages AT/AW/AO peut être considérée non humide, ainsi que les petites zones de remblais situées aux abords des sondages K et AD/X.

Secteur	Sondage	Nature sol	Traces d'oxydation	Profondeur Sondage total	Horizon Altération	Morphologie GEPPA	Statut
Castel	A	Limon	45	50		IV a	Non humide
Castel	B	Limon	15	50	45	V a/b	Humide
Castel	C	Limon	10	50	45	V a/b	Humide
Castel	D	Limon	10	45	45	V a/b	Humide
Castel	E	Limon	10	40		V a/b	Humide
Castel	F	Limon	25	40		IV d	Humide
Castel	G	Limon	15	45		V a/b	Humide
Castel	H	Limon sableux	15	20		V a/b	Humide
Castel	I	Limon	20	50		V a/b	Humide
Castel	J	Limon sableux	15	25		V a/b	Humide
Castel	K	Limon argileux	25	80	80	IV b	Non humide
Castel	L	Limon argileux	25	50		IV b	Non humide
Castel	M	Limon	15	50		V a/b	Humide
Castel	N	Limon	15	60		V a/b	Humide
Castel	O	Limon	15	55		V a/b	Humide
Castel	P	Limon	20	60	60	V a/b	Humide
Castel	Q	Limon argileux	15	60	60	V a/b	Humide
Castel	R	Limon argileux	15	60	60	V a/b	Humide
Castel	S	Limon argileux	20	50		V a/b	Humide
Castel	T	Limon argileux	15	50		V a/b	Humide

Secteur	Sondage	Nature sol	Traces d'oxydation	Profondeur Sondage total	Horizon Altération	Morphologie GEPPA	Statut
Castel	U	Limon argileux	20	55		V a/b	Humide
Castel	V	Limon argileux	20	45		V a/b	Humide
Castel	W	Limon argileux	20	50		V a/b	Humide
Castel	X	Limon argileux	30	60		IV b	Non humide
Castel	Y	Limon argileux	20	50		V a/b	Humide
Castel	Z	Limon argileux	20	60		V a/b	Humide
Castel	AA	Limon argileux	15	35		V a/b	Humide
Castel	AB	Limon argileux	10	40		V a/b	Humide
Castel	AC	Limon argileux	15	45		V a/b	Humide
Castel	AD	Limon argileux	35	50		IV b	Non humide
Castel	AE	Limon argileux	15	35		V a/b	Humide
Castel	AF	Limon argileux	15	45		V a/b	Humide
Castel	AG	Limon argileux	20	40	40	V a/b	Humide
Castel	AH	Limon argileux	25	45		IV c	Indéterminé
Castel	AI	Limon argileux	10	60	40	V a/b	Humide
Castel	AJ	Limon argileux	20	50		V a/b	Humide
Castel	AK	Limon argileux	10	45		V a/b	Humide
Castel	AL	Limon argileux	10	35	15	V a/b	Humide
Castel	AM	Limon argileux	10	50		V a/b	Humide
Castel	AN	Limon argileux	20	55		V a/b	Humide
Castel	AO	Limon argileux	15	50	50	V a/b	Humide
Castel	AP	Limon argileux	25	50	50	V a/b	Indéterminé
Castel	AQ	Limon argileux	35	45		IV	Non humide
Castel	AR	Limon argileux	20	50	50	V a/b	Humide
Castel	AS	Limon argileux	30	35	35	IV	Non humide
Castel	AT	Limon argileux	25	45		IV	Indéterminé
Castel	AU	Limon argileux	10	35		V a/b	Humide
Castel	AV	Limon argileux	15	40		V a/b	Humide
Castel	AW	Limon argileux	25	50	50	IV	Indéterminé
Castel	AX	Limon argileux	10	40		V a/b	Humide

4. Délimitation retenue

Les prospections menées en 2024 permettent d'attester du caractère humide de l'essentiel du site. Les sols apparaissent argileux et ne permettent pas une infiltration des eaux de précipitations. La faible pente et les exutoires peu profonds ne permettent pas un drainage efficace du site.

Au droit de la friche en partie Est, l'expression de la flore spontanée permet de discerner des grandes emprises d'essences hygrophiles au sein de la strate herbacée. Des traces d'oxydation marquées sont observées dès 15 à 20 cm de profondeur sur l'essentiel du site, venant d'intensifier en profondeur jusqu'à au moins 50 cm.

Seules quelques emprises remblayées (ancienne peupleraie au Nord-Est et lisière au Sud) ne présentent pas de sols à caractère humide.



Délimitation de zone humide retenue sur le secteur Castel en 2024

5. Annexes

Illustration de sondages réalisés (l'ensemble des photographies sondages est disponible au format PNG) :

Sondage A :



← Surface -Fond - →

Sondage U :



← Surface -Fond - →

Sondage AN :



← Surface -Fond - →